

Intervenant : **Mr. Nicolas RUDE**

Fonction : -Directeur du « Dojo arts martiaux »
(de l'association « Goshindo Passion »)
- Professeur d' E.P.S.
- Formateur pour la Fédération
Sports pour Tous et encadre des
formations d'adultes (CQP et BEESAPT).

L'Education à la citoyenneté dans le Goshin-Système

ou

Comment amener des jeunes de différents milieux à acquérir des valeurs sociales et morales avec les arts martiaux ?

Définition : *Education à la citoyenneté*

Introduction *Arts martiaux et éducation ?*

I / Valeurs des arts martiaux

- (1) Valeur moral
- (2) Leur rapport à la société ?

II / Le Dojo : « lieu de la voie »

- (1) L'étiquette
- (2) Stages : lieux d'échanges et de partages

III / Le triangle didactique, un rapport social

- (1) Le rôle de l'éducateur
- (2) Educateur ↔ Elève
- (3) Educateur ↔ Partenaire d'entraînement ↔ Elève
- (4) Educateur ↔ Parents

Conclusion

Introduction

Le Goshin-système ou les arts martiaux en général pourrait paraître « antinomique », contradictoire quand aux **valeurs et philosophies** qu'ils se revendiquent et le **semblant de combat** de l'activité elle-même.

Les valeurs semblent justement essentielles pour des APS où l'on peut avoir des jeux d'oppositions entre deux pratiquants. A commencer par le **respect** :

«...pour travailler j'ai besoin d'un partenaire, or si je lui parle mal ou lui fait mal consciemment, il ne voudra plus travailler avec moi, et donc je ne pourrait plus progresser ».

Autre chose, c'est qu'à force d'entraînement, on prend conscience de la facilité à faire mal ; mais tout en apprenant, comme le dit très bien M. Nicolas RUDE, je le cite : « En cherchant non pas à détruire l'agresseur, mais à détruire l'agression » *en prenant pour exemple une personnes dont l'alcool pourrait la rendre agressive alors qu'elle n'y peut pas grand-chose.* Il faut donc savoir maîtriser l'adversaire et donc tout d'abord se maîtriser soi-même.

L'entraînement amène un développement physique mais en même temps mentaux, pour, se débarrasser de la peur des autres, avoir confiance en soit, afin d'arriver dans cette vision, cette optique de « Non combat ».

I / Valeurs des arts martiaux

(1) Valeur moral

Avant de chercher à faire intérioriser des valeurs philosophiques aux enfants, il convient dès le début à leur apprendre le respect des règles : *ne pas quitter le cours quand on veut...bref ne pas faire n'importe quoi quand on veut et où on veut...* même si il ne comprennent pas encore les raisons de sécurité ou responsabilité. S'ensuit après ces règles basiques civiques, ceux de la politesse et du respect d'autrui comme je l'ai expliqué plus tôt. Vienne ensuite l'entraide, l'échange de connaissance et la communication : *« En parlant à l'autre et en confrontant nos connaissances, je me remets en cause, je réapprends, je me construit ou bien apporte au partenaire qui m'en est reconnaissant ».*

Dans leur évolution arrive la valeur d'abnégation *« Devenant plus expérimenté j'ai le devoir d'aider les débutants et ceux qui sont en difficulté, je sacrifie un peu de mon temps de pratique, du temps qui m'aurait servit à progresser, pour apporter aux autres des connaissances techniques ».* Autre chose, certain progressant techniquement plus vite que moralement ou tout simplement à force de progresser (et là, c'est aussi vrai chez les enfants que chez les adultes) certaines personnes ont la fâcheuse tendance à avoir un ego démesuré, mal placé. L'humilité est alors à acquérir et sera acquis inévitablement d'une manière ou d'une autre par les arts martiaux en tombant sur plus forts que soit (enfin ça c'est la manière brut) en espérant qu'il comprenne avant qu'il n'a pas à se sentir supérieur à d'autre que lui, et cela, à force de rencontre et de changement de partenaire récurrent.

(2) Leur rapport à la société ?

Toutes ces *belles* valeurs humaines positives sont de nos jours de plus en plus bafouées par l'esprit égoïste et compétitif de la société capitaliste, et leur rapport à la société est de plus en plus difficile et en devient presque marginal, mais les enfants d'aujourd'hui étant l'avenir de demain il est de notre devoir de leur transmettre les valeurs les plus humanistes.

II / Le Dojo : « lieu de la voie »

(1) L'étiquette (cf. Livret explicatif du « Dojo arts martiaux »)

(2) Stages : lieux d'échanges et de partages

L'association encourage ses membres et en particulier les enfants à participer à des stages nationaux et internationaux, pas seulement pour leur faire découvrir d'autre style de pratique martial, mais bien plus pour leur faire découvrir la vie, le monde extérieur leur apprendre l'ouverture aux autres et aux différences culturelles et ethniques, pour le bon développement de l'individu et un enrichissement personnel.

III / Le triangle didactique

(1) Le rôle de l'éducateur

L'Éducateur recherche la **construction et l'épanouissement de l'individu**, tout aussi bien au niveau technique qu'au niveau social, moral. *Enfin principalement chez les plus jeunes...dans le petit livret on peut lire un de ces passages...*

L'éducateur se doit d'être une référence pour ces élèves et toujours montrer l'exemple à suivre. Pour les enfants il est l'autorité dans le dojo et qui rappelle les limites, les règles à respecter.

(2) Educateur ↔ Elève

Lorsque l'élève outrepassé certaines limites de la civilité ou des règles importantes à respecter, l'éducateur s'entretient personnellement avec celui-ci afin de marquer l'importance du rappel à l'ordre mais aussi bien pour montrer qu'on s'intéresse à lui. Il lui rappellera alors les bases de la citoyenneté, c'est à dire du respect des consignes et d'autrui. Dans le goshin-système il y a un réel **projet de construction de l'élève**, et cette éducation à un moment ne peut se faire qu'en adaptant, personnalisant des consignes et conseils pour chacun d'entre eux.

(3) Educateur ↔ Partenaire d'entraînement ↔ Elève

Les enfants veulent souvent être avec leur meilleur copain, copine, ou évite de travailler avec les filles ou garçons, par identification à un groupe ou par timidité, peur de l'autre ou de l'inconnu ? *Héritiers* (Bourdieu & Passeron, 1964) de *La Reproduction* (Bourdieu & Passeron, 1970) sociale, il peut arriver que les enfants reproduisent des comportements sociaux discriminatoires en évitant parfois des personnes présentant des différences par rapport à eux même, que ce soit le niveau d'ancienneté (pas d'accueil du « petit nouveau »), par le genre fille/garçon, une différence de gabarie, ou présentant un quelconque handicap moteur ou physique. Afin de socialiser un maximum ses élèves, et que certain ne se ressente pas rejeté, l'éducateur doit toujours être attentif à chaque changement de partenaire, quitte à imposer les duos, il apprendront alors à se connaître, à s'apprendre pour les amener à surmonter leur préjugé.

(4) Educateur ↔ Parents

L'éducation à la citoyenneté ne peut pas se faire sans travailler de concert avec les parents de l'enfant, ou du moi ses tuteurs. En effet le professeur doit discuter avec les parents

afin que tous soit d'accord sur l'éducation donnée à l'élève et qu'ils transmettent à ce derniers le même message, les mêmes valeurs. Trop de parents délaissent l'éducation de leur enfant aux Dojo et au Système Educatif (SE). *Je vous donne un exemples où une année des parents on inscrit leur enfant au Dojo en attendant que leur enfant se discipline par les arts martiaux. En l'espace de quelque mois c'était chose faites, au dojo le gamin était irréprochable, par contre on revoyait jamais les parents. Un jour les parents on reprit rendez-vous avec M. Nicolas Rude, en se plaignant de l'éducation de leur enfant car chez eux l'enfant faisait ce qu'il voulait, les parents ne lui mettait jamais de limites, un enfant roi quoi, alors qu'au dojo il était discipliné et polie. Et les parents ne se remettaient pas en question...*

Voilà à ce moment là vous avez 2 éducations opposées, l'enfant ne va pas grandir équilibré.

L'éducation doit être complémentaire à celle donné par les parents et ne pas chercher à la supplanter par les arts martiaux si celle-ci est un échec, *car comme on l'a vu l'enfant risque de jouer un double jeux*, mais elle doit aider les parents à transmettre à leurs enfants les valeurs de la citoyenneté par cette autre approche qu'offre les arts martiaux.

Conclusion

L'éducation à la citoyenneté, dans le Goshin-Système, doit être complémentaire, doit aller dans le même sens que l'éducation donnée par les parents, pour une harmonisation des valeurs et codes civiques transmis à l'enfant. Les changements fréquents de partenaire facilitent l'ouverture aux autres et aux différences. Le fait d'être contrôlé et encadré par une autorité extérieure à la famille, au SE, aux quotidiens, renforce ces valeurs. L'éducateur se doit d'être une référence pour ses élèves et toujours montrer l'exemple à suivre, être un citoyen modèle. Les stages leur apprennent les valeurs de partage et d'ouverture aux autres. Le dojo est un lieu différent d'une cour de récréation ou d'un gymnase par le respect, l'étiquette et la discipline exigée de ses pratiquants et institue ainsi dès l'enfance les marques de respect et de courtoisie. Les valeurs des arts martiaux ne peuvent s'enraciner chez l'enfant que par sa pratique constante et à long terme.

Source :

*Extrait du Bulletin Officiel du Ministère de l'éducation nationale : N° 43 du 25 novembre 2004

*Wikipedia : *De la citoyennophilie* de Philippe Muray, *La cityenneté* de Anicet Le Pors

**L'Education à la citoyenneté* de Charly Maurer

*M. Nicolas Rude

*Livret explicatif du « Dojo arts martiaux »